

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026

Nom du club :

Numéro du club :

Convoqué par leur Président(e) M. ou Mme :

Les membres de la structure désignée ci-dessus ont assisté à l'Assemblée Générale Ordinaire et (ou) Extraordinaire Annuelle qui s'est tenue le.....

à

En ouverture de cette assemblée, le (la) Président (e) souhaite la bienvenue aux participants et procède aux formalités d'usage, liées à la bonne tenue de cette assemblée.

Après avoir constaté que le quorum était atteint, l'assemblée peut donc valablement délibérer et le (la) Président (e) déclare ouverte l'Assemblée Générale statutaire.

Se référant à l'ordre du jour, il est procédé à la présentation des différents rapports :

- Rapport moral, présenté par
(nom et fonction au sein du club)
- Rapport d'activités, présenté par.....
(nom et fonction au sein du club)
- Rapport financier, présenté par
(nom et fonction au sein du club)
- Rapport sportif présenté par
(nom et fonction au sein du club)

Après divers échanges avec les participants, le (la) Président (e) sollicite l'approbation des différents rapports.

A l'unanimité ou à la majorité (rayer la mention inutile), l'assemblée approuve les rapports présentés.

Les conditions statutaires étant remplies, l'assemblée poursuit son ordre du jour.

Pour information, l'Assemblée Générale du Comité de Bretagne se déroulera le samedi 19 décembre 2026 à Carhaix (29). Un mail sera envoyé à votre club pour connaître votre délégué.

LE PRÉSIDENT DE LA STRUCTURE

Signature

LE SECRÉTAIRE DE LA STRUCTURE

Signature